

Institut Européen des Jardins & Paysages

Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie

Province de Namur

Parc du Château de Fenffe

Auteur(s) : Nathalie de Harlez et l'Institut du Patrimoine wallon

Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie
Province de Namur
Parc du Château de Fenffe

Nom du jardin	Parc du Château de Fenffe
Nom ancien	Château des princes de Liège
Date de création	seconde moitié du XIX ^e siècle; fin des années 1990
Province	Namur
Arrondissement	Dinant
Commune	Houyet
Coordonnées	Fenffe, 5-6 ; 5560, Ciergnon
Localisation	Latitude : 50.1908013 Longitude : 5.0935835000000225

Historique

La propriété de Fenffe (anciennement écrit Fenfle) tire son nom de la famille éponyme qui en est propriétaire au Moyen-Age. Celle-ci passe ensuite aux Waha puis, en 1580, aux comtes de Poitiers dont le premier du nom, Charles, aurait fait construire un premier château. De ce bâtiment, plus petit que le château actuel, subsistent essentiellement des soubassements en moellons de grès sur lesquels a été élevée la nouvelle construction. Dès le début du XVIII^e siècle, « une vaste enceinte de murs enferme le Château et son Jardin. La Porte située au Nord, est défendue de deux beaux Pavillons, qui, avec une chapelle bien bâtie et un troisième Pavillon, que défend une Tour et un Cul de lampe, font l'ornement de la basse Cour (...) » (DE SAUMERY Pierre-Lambert, *Les délices du Pays de Liège*, Liège, t. 3, 1743, p. 49). A cette époque, le château-ferme appartient au Baron de Rouvroi de Pamele, seigneur de Lavaux Sainte-Anne. En 1794, il est vendu à Théodore Delvaux, médecin à Rochefort, dont les descendants le cèderont à Léopold II le 14 janvier 1891 avec des terres d'une étendue de 564 hectares. En achetant Fenffe, l'objectif du Roi était de réunir les domaines de Ciergnon et d'Ardenne, propriété qui s'agrandit encore l'année suivante avec l'acquisition du château de Villers-sur-Lesse et de 1640 hectares de terres. Léopold II confie la gestion de ces biens à l'Administration de la Donation royale instituée en 1903. L'enceinte du Château, déjà décrite par P. -L. de Saumery, présente au nord une importante aile à front de voirie en brique peinte en rose, élevée sur un soubassement en moellons de grès. Deux beaux pavillons carrés coiffés de hautes toitures à quatre pans cantonnent un porche d'entrée axial percé d'un portail sur cour. Depuis la disparition des ailes latérales, le château n'occupe plus que le côté opposé (au sud) . Le bâtiment de deux niveaux en brique peinte en rose et pierre calcaire couronné d'un fronton triangulaire conserve les traces d'un agrandissement de la fin du XVIII^e siècle lorsque la façade a été recomposée. L'état actuel relève, comme pour la façade arrière, des aménagements réalisés suite à l'incendie de 1968. A l'ouest, l'ancien logis du fermier (actuelle conciergerie) en brique et pierre calcaire présente le même soubassement en moellons de grès que les parties les plus anciennes du château. La façade sud, tournée vers la vallée et ses étangs, est prolongée par une large terrasse-belvédère portée par un haut mur de soutènement interrompu, à l'angle est, par une tour circulaire en moellons de grès et brique peints. Cette terrasse offre un panorama sur les trois grands étangs occupant le fond de la vallée qui fondent le caractère et l'attrait principal du parc paysager dont les aménagements principaux relèvent de la seconde moitié du XIX^e siècle. Depuis la fin des années 1990, un grand potager décoratif jouxte le château.

Description

Éléments architecturaux : A front de voirie, participant de l'enceinte nord, aile en brique peinte sur soubassement en moellons de grès, percée d'un portail central cantonné de deux courtes tours carrées à chaînage d'angle coiffées de pavillons d'ardoise. Tour gauche abritant un colombier. A l'angle sud-ouest de la grande terrasse-belvédère, haute tour circulaire en brique peinte sur une base de moellons de grès, coiffée d'une toiture d'ardoise conique piquée d'une girouette. Au point de liaison entre les deux étangs supérieurs, le trop-plein formait une nappe d'eau entourée d'une importante scène de roche aujourd'hui largement dissimulée sous la végétation. Dans les prés de fauche au nord du grand étang central, long hûcher sous toiture d'ardoise artificielle à deux versants.

Éléments végétaux : De part et d'autre du porche d'entrée, installées dans les plates-bandes gazonnées extérieures à l'enceinte, deux plantations symétriques de charme (*Carpinus betulus*) en double alignement dont les volumes de feuillage taillés en cube surmontent les minces troncs apparents. Dans la cour d'honneur, de volumineux topiaires d'if (*Taxus baccata* et *Taxus baccata* 'Aurea') rehaussent les angles des parterres de gazon. Le parterre central est occupé par une trame de fruitiers entourant un ailanthe (*Ailanthus altissima*). Le pied de la façade du château est rythmé de quatre topiaires d'if (*Taxus baccata*) alternant avec des plantes grimpantes. Un petit ensemble de plantes de terre de bruyère installé au pied de l'enceinte relie le pignon du château à la tour en contrebas. Il comprend notamment une jolie sélection d'azalées associées à des myrtilles, des callunes, des fothergillas et des ellébores. Un haut cyprès (*Cupressus sempervirens*) flanque la porte ménagée dans le mur d'enceinte conduisant à cet espace. Contre la façade arrière s'appuie une longue treille métallique. Une large haie d'if (*Taxus baccata*) taillée en redents isole un nouveau petit jardin de fleurs divisé par des bandeaux de circulation alternant des dalles de pierre et des rangs de briques sur champs. Des rosiers Fée des neiges (*Rosa polyantha* 'Iceberg') s'élèvent d'un damier de vivaces réunissant des géraniums en variétés, des hélianthes, des iris de Sibérie, des nepetas, des euphorbes, des alchémilles, des pavots, de la mollène, des oreilles d'ours et du crambe. Le seul élément de position de ce jardin suspendu est un poirier à feuilles de saule (*Pyrus salicifolia*). Deux clématites agrémentent un petit portique de bois voisinant avec des ellébores et des hostas. A droite de l'ancien logis du fermier, une parcelle de terrain accidentée est plantée de groupes d'arbustes indigènes : cornouiller des sous-bois (*Cornus mas*), érable champêtre (*Acer campestre*), aulne glutineux (*Alnus glutinosa*). Une seconde parcelle est délimitée par des groupes de lilas (*Syringa* en variétés). En regard, quelques conifères et feuillus procurent ombrage à la rampe gravillonnée descendant vers les étangs. Dans les grands prés de fauche légèrement relevés au nord des étangs se distinguent, en partie haute, des hêtres pourpres (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea') et des chênes en variété complétés de nombreuses replantations : chêne des marais (*Quercus palustris*), tulipier (*Liriodendron tulipifera*), copalme (*Liquidambar styraciflua*) et mélèze (*Larix decidua*). Sur les berges du grand étang central apparaissent quelques frênes communs (*Fraxinus excelsior*) et un cerisier (*Prunus sargentii*). En contrebas de la grande terrasse-belvédère, le coteau enherbé est agrémenté de hauts conifères, de quelques arbustes de collection et d'îlots de rhododendrons réunis en bordure de l'étang. Une scène arborée densément plantée entoure la scène de roches sur la rive opposée réunissant un groupe de neuf conifères, un hêtre pourpre (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea'), un if fastigié doré (*Taxus baccata* 'Fastigiata Aureomarginata'), un if et un chêne. Dans le prolongement, une plantation plus récente comprend des arbres de fer (*Parrotia persica*), un cercle de frêne (*Fraxinus excelsior*), un ensemble de mélèze (*Larix decidua*), des chênes d'Amérique (*Quercus rubra*) et des érables champêtres (*Acer campestre*). En contre-haut de l'étang supérieur figurent quelques essences plus recherchées : érable de Cappadoce (*Acer cappadocicum*), érable à écorce décorative (*Acer griseum*) et des groupes de rosiers arbustifs dont les plus vigoureux sont des rosiers blancs doubles de Couberg. La berge nord de l'étang est colonisée par de grands ensembles de gunnera (*Gunnera manicata*).

Potager : Un long jardin productif flanque la cour d'honneur à l'ouest, emmuré sur trois côtés et dominé dans l'angle nord-est par le volume du pavillon gauche de l'entrée. Aménagé récemment sur un plan rigoureux, il comprend en son centre quatre carrés aux angles coupés orientés vers une large tonnelle de branchage hexagonale destinée au développement de rosiers grimpants et de clématites. De part et d'autre, deux fois quatre rectangles de culture relevés d'ouvrages de treillage en pyramide supportent des végétaux grimpants à fleurs ainsi que des plantes potagères, notamment des haricots à perche. L'ensemble des planches de

culture est contourné par d'étroits filets de buis présentant une taille oblique mise en valeur par la présence de petites sphères de buis aux angles. Au pied du mur d'enceinte nord, une petite surface gazonnée est plantée d'un néflier cerné d'un court treillage façonné en plessis tandis que des tunnels sous abri sont destinés à forcer la maturité des légumes méditerranéens. En limite sud, une longue structure sous arcades métalliques est utilisée au palissage de jeunes fruitiers. La partie basse est occupée par une plantation d'arbustes à petits fruits entièrement protégée par des filets tendus entre de hauts poteaux de bois verticaux reliés à leur sommet par des gaules de châtaignier. Des fruits sculptés en bois surmontent les poteaux. Cette structure légère est entourée d'une clôture basse en refends de châtaignier. Une épaisse haie d'if isole le potager d'un verger de hautes tiges au sud. Un alignement de tilleul palissé double le mur ouest, reliant le pavillon d'angle au pignon du château.

L'eau : Trois grands étangs occupent le fond de vallée du ruisseau de Fenffe, constituant la composante essentielle du parc autour de laquelle s'organise le réseau de promenade. La totalité des surfaces d'eau en ligne n'est perceptible que depuis la grande terrasse du château dont le haut mur porteur est contreforté. L'ouvrage de rocaille reliant les deux étangs supérieurs était précédé d'une nappe d'eau et de petits écoulements décoratifs. Des digues maçonnées accompagnées d'ouvrages de régulation des trop-pleins et des grilles de protection garantissaient la bonne alimentation des étangs. La disparition de plusieurs vannes entraîne une légère descente des niveaux d'eau.

État de conservation : L'essentiel des travaux réalisés dans la seconde moitié du XIX^e siècle consiste dans l'aménagement des trois grands étangs créés à partir d'un plan d'eau préexistant dans la vallée et dans le tracé de promenades d'accompagnement. Depuis le début des années 1990, d'importants travaux d'embellissement ont été réalisés à travers la propriété. Les plus significatifs sont la création du long potager décoratif, la plantation des topiaires et des fruitiers dans la cour d'honneur, la mise en place d'îlots arbustifs le long des berges de l'étang central ainsi que la plantation de nombreux arbres dans les grandes prairies relevées.

Maintenance : Des travaux d'entretien et des soins cultureux extrêmement soignés sont réservés à l'ensemble du potager. Le petit jardin clos en façade arrière, comprenant d'importants groupes de vivaces, fait l'objet de soins attentifs et continus, de même que la majorité des nouvelles plantations. Une attention et une révision de l'état sanitaire des ouvrages de régulation des grands étangs ainsi qu'une consolidation de leurs berges permettraient de maîtriser la lente dégradation de ces éléments fragilisés.

Cartographie

Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens du Comte de Ferraris (1771-1777) : 139/4

Carte topographique 1.20.000^e (Dépôt de la Guerre) : 59/1 (Houyet) Impr. coul. 1890

Carte topographique 1.10.000^e (Institut Géographique National) : 59/1

Orthophotoplan 1.10.000^e (Service Public de Wallonie) : 59/1/2

Bibliographie

DELVAUX DE FENFFE A., *La seigneurie de Fenffe et Hérock*, Tongres, 1925.

DE SAUMERY Pierre-Lambert, *Les délices du Pais de Liège*, Liège, 1743, t. 3, p. 49.

Le patrimoine monumental de la Belgique Wallonie, Liège, P. Mardaga, 1972 à 1997, vol. 2, t. 22, p. 793-794.

Informations administratives

Publié : oui

Superficie : moins de cinq hectares

Informations complémentaires

Auteur du formulaire : Serge Delseemme / Nathalie de Harlez de Deulin

Date de création de la notice : 2002-04-29

Index

Statut : privé

Ouverture : fermé au public

Type : Potager

Type : Paysager